

CONSEIL DE LIGUE Samedi 23 septembre 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Président: Pascal PARENT.

Présents : Franck AGACI, Bernard ALBAN, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Patrick BELISSANT, Bernard BOISSET, Thierry CHARBONNEL, Louis CLEMENT, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Laurent DUPERRON, Hervé GIROUD-GARAMPON, Raymond FOURNEL, Hubert GROUILLER, Abtissem HARIZA, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Christian MARCE, Arsène MEYER, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Michel PINEL, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Didier RAYMOND, Jean-Marc SALZA, Bernard VELLUT, Jean-François VALLET, Serge ZUCCHELLO.

Excusés: Henri BOURGOGNON, André CHAMPEIL, Thierry DELOLME, Roland LOUBEYRE, Charlène MATHIEU, Céline PORTELATINE, Daniel THINLOT.

Assistent: Pierre BERTHAUD, Wilfried BIEN, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Méline COQUET.

Carnet du jour :

Le Président souhaite avoir une pensée pour Claudius JAFFRE, ancien élu du District de Lyon & du Rhône, ancien délégué de la Ligue et membre de Commissions régionales, récemment disparu. MM. LONGERE et BOISSET étaient présents lors de ses obsèques.

Il informe également du décès de Jean BOUTEILLE, ancien arbitre fédéral de la Ligue d'Auvergne, membre de l'UNAF et ancien observateur.

Le Président et les membres du Conseil de Ligue présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ Point Licences 2023/2024 – Richard DEFAY.

Au 22 septembre, on note une progression de 8,26 % soit 213 704 licences délivrées de date à date contre 197 397 l'an dernier.

Toutes les catégories sont en augmentation.

Libre Masculin	8,92 %
Libre Féminin	11,55 %
Dirigeants / Volontaires	12,60 %
Libre U6 à U13 Masculin	10,06 %
Libre U14 à U19 Masculin	11,27 %
Futsal	1,61 %
Libre Féminines Jeunes (U6 F à U18 F)	13,96 %
Libre Féminines Seniors	7,15 %
Libre Masculins Seniors	5.54 %

Seuls les arbitres « stagnent » (2142 vs 2144) ce qui justifie pleinement les mesures prises en faveur du recrutement et de la fidélisation.

Sur le plan national, La LAuRAFoot affiche la 2ème meilleure progression et tous les Districts sont en augmentation.

Le Conseil de Ligue se réjouit de ces excellents chiffres et félicite les clubs d'accueillir avec toujours autant de disponibilité ce surcroit de licenciés.

√ Réunion du COMEX et des Présidents de Ligue.

Les points importants du COMEX du 14/09/2023 :

- Présentation de la nouvelle Convention entre la F.F.F. et les joueurs de l'Equipe de France. Les échanges constructifs entre les joueurs et la FFF ont permis de définir une relation équilibrée et claire concernant la gestion des droits d'image de l'Equipe de France et de ses joueurs. Le même processus suivra pour les joueuses de l'Equipe de France.
- Contrôle URSSAF en cours concernant notamment les remboursements des déplacements des arbitres fédéraux.
- Révision de l'indemnité de certains membres du COMEX.
- Présentation du projet de réorganisation des services qui sera prochainement présenté au CSE de la FFF.
- Point d'avancement du processus de la création de la Ligue d'Alsace : sera soumis à l'Assemblée Générale de la F.F.F. en juin 2025 si vote favorable du district d'Alsace et de la ligue du Grand Est.
- Assemblées électives : celles des Districts auront lieu entre juin et septembre 2024, la Ligue en octobre ou novembre, et la Fédération en décembre.
- Création d'un Groupe de Travail sur la Gouvernance pour la phase 2, chargé de réfléchir aux évolutions de la Fédération qui seraient mises en œuvre au cours du prochain mandat.
- Point procédures CNOSF : 36 procédures pour toute la saison 2022/2023, alors que l'on compte déjà 34 procédures pour 2 mois de la saison 2023/2024 !
- L'informatique : plusieurs membres du COMEX dont le Président PARENT ont demandé au Directeur des Services Informatiques de trouver des solutions à court terme suite aux dysfonctionnements rencontrés notamment avec le nouvel outil de gestion des compétitions en ce début de saison.

Réunion des Présidents de Ligue (Visio du 22/09/2023) :

- Information licences arbitres : le délai pour demander une licence d'arbitre est reporté du 31 août au 30 septembre, les problèmes informatiques ayant pu retarder les demandes des clubs. La date limite du 30 septembre pour publier la situation des clubs est ainsi reportée au 31 octobre.

La question de l'éventuel report des 60 jours pour fournir le dossier médical a été posée et reste à clarifier pour le moment.

Le Président demande à ce qu'une communication à ce sujet soit publiée sur le site internet de la LAuRAFoot.

- Informatique : amélioration sensible après les lenteurs subies et le Président a remercié Cédric BRETTEMIEUX d'avoir pris le problème à bras le corps pour « presser » la direction informatique de la FFF de trouver des solutions.

La synchronisation entre le nouveau logiciel et Foot2000 fonctionne désormais, mais celle avec le site internet rencontre encore des difficultés. Il faut donc sensibiliser les clubs sur le fait que pour le moment, seul Footclubs fait foi

Licences : le déblocage manuel a été rendu possible en cas de bug sur les documents fournis.

Un audit est prévu dès la semaine prochaine pour connaître les raisons de tous ces dysfonctionnements et pour essayer d'anticiper afin que cela ne se reproduise pas.

- Statut de l'Arbitrage : constat est fait sur la communication sujette à caution de certaines Ligues sur leurs clubs nationaux en infraction.

Idée de création d'un Groupe de Travail ayant pour but l'instauration d'une Commission Fédérale du Statut de l'Arbitrage qui gérerait et contrôlerait les clubs nationaux. Lilian JURY est chargé de le piloter et un texte en ce sens pourrait être proposé à l'Assemblée Générale d'hiver de la FFF.

✓ AG d'hiver des Districts : dates et représentations de la Ligue.

HIVER 2023					
Instance	Date	Ueu	Intervenants Ugue	Présidents PP ou/et LI	
LAuRAFoot	Samedi 2 décembre 2023 Vendredi 1er décembre soir inauguration	To la Vologe Lyon			
District Ain	04 novembre 2023 à 9h00	Virlat	B. ALBAN, D. ANSELME, D. DRESCOT, P. LONGERE		
District Allier	Ven dred i 17 novembre 2023 19h00	Casino de Bourbon l'Archambault	P.LONGERE		
District Cantal	21 octobre 2023 9h30	Condat	G. POITEVIN, C. MARCE	L. JURY	
District Drome Ardèche	NON				
District Isère	vendredi 17 novembre 19h00	Les Avenières	D. DRESCOT, C. MARCE, C. RACLET, F.AGACI		
District Haute Laire	21 octobre 2023 10h00	Crcamihi à Vals près le Puy	H. GROUILLER		
District de la Loire	En visio				
District Lyon et du Rhone	samed i 18 novembre à 9h00	Callloux sur Fontaine	P. BEUSSANT, D. DRESCOT, H.GROUILLER		
District Puy de Dôme	vendredi 24 novembre 2023 à 18h30	Courno n d'Auvergne	Y. BEGON, N. CONSTANCIAS, R. FOU RNEL	L. JURY	
District Haute Savole	vendredi 24 novembre 2023 à 19h	Ville la Grand	D. ANSELME, C. MARCE		
District Savole	Non				

√ Réunion commune du Collège des Présidents de Ligue, du Collège des Présidents de District et des Autres Acteurs du Football Amateur à Nice le 18/11/2023.

Cette destination n'étant finalement pas si éloignée, les membres concernés de la LAuRAFoot organiseront un déplacement groupé indépendamment de l'organisation prévue par la LFA.

✓ Retour sur la réunion des clubs Futsal du 12 septembre 2023.

Dernière réunion de rentrée des clubs qui s'est passée dans un excellent état d'esprit moins « revendicatif » qu'à l'accoutumée! Il est vrai que de plus en plus d'efforts sont faits pour le développement du Futsal.

✓ Week-End des Bénévoles au CNF les 7/10 et 08/10/2023 : Ligues Auvergne-Rhône-Alpes et Méditerranée (Lilian JURY).

Au 22 septembre, il manquait la liste des bénévoles des Districts de Drôme-Ardèche, Allier et Puy de Dôme. Ces derniers devront adresser la liste des bénévoles inscrits pour Clairefontaine dans les meilleurs délais.

Toutes les dérogations sur quelques cas particuliers devront être envoyées à Nathalie CHOURY qui fera les demandes globales auprès de la Fédération.

Le programme a été transmis pour chacun des secteurs : Cournon et Lyon.

La L.F.A. subventionne l'événement à hauteur de 2 000 € et la LAuRAFoot en fait de même. Le surplus sera facturé aux districts au prorata de leur nombre de bénévoles.

A noter que le transporteur facture les déplacements sur la même base que l'année dernière malgré les augmentations de carburant.

Abtissem HARIZA prendra en charge la délégation ex-rhônalpine, et Hubert GROUILLER, la délégation exauvergnate. Le Conseil de Ligue les en remercie.

✓ Mouvements du personnel.

Gaëlle CARTELLI ayant quitté la LAuRAFoot et donc le Pôle Formations, cette dernière est remplacée par Sandra RIZZATTI qui va progressivement arrêter ses fonctions au service Compétitions. De ce fait, Yohan ALRIC vient d'intégrer le service compétitions en CDD pour pallier ce départ au moins jusqu'au 31 décembre 2023.

Maëlys GARION, apprentie depuis 2 ans au sein de la Ligue, a été embauchée en CDI comme cheffe de projet terrains et compétitions.

A noter, le retour de Méline COQUET après son congé maternité.

✓ Retour sur l'AG de l'ANPDF des 16 et 17 septembre 2023.

Raymond FOURNEL fait part d'ateliers intéressants et de l'intervention de Florent DOUCET qui a été très appréciée.

L'Assemblée s'est bien passée et le discours de Philippe DIALLO a été remarquable et remarqué.

Denis ALLARD informe qu'une communication précise sur les assurances est en cours actuellement pour couvrir la responsabilité de mandataire social.

Lilian JURY se propose de se renseigner pour voir ce qui est aujourd'hui prévu dans notre ligue.

2. Approbation des Procès-Verbaux.

Tous les procès-verbaux ont été transmis aux membres du Conseil de Ligue pour remarques éventuelles.

- ✓ Réunion du Conseil de Ligue du 8 juillet 2023.
- ✓ Réunion du Bureau Plénier du 17 juillet 2023.
- ✓ Réunion du Bureau Plénier du 24 juillet 2024.
- ✓ Réunion du Bureau Plénier du 5 septembre 2023.
- ✓ Réunion du Bureau Plénier du 11 septembre 2023.
- → Dès aujourd'hui, les procès-verbaux des 17 et 24 juillet 2023, 5 septembre 2023 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil de Ligue.
- → Les remarques éventuelles des procès-verbaux du Conseil de Ligue du 8 juillet 2023 et du Bureau Plénier du 11 septembre 2023 devront être communiquées dans les meilleurs délais. Ils seront réputés adoptés d'ici le 30 septembre 2023.

3. Finances.

✓ Relevé N° 1 (Lilian JURY).

Ce relevé très important pour les finances de la Ligue représente plus de 5,5 M € pour un nombre de près de 1 600 clubs.

A titre d'information, les sommes dues par les clubs à la lique s'étalent de 5 € à 27 000 €

Un souci informatique a eu lieu lorsque le relevé a été généré, ce problème sera résolu début de semaine prochaine et le relevé envoyé aux clubs.

Rappel pour les clubs :

- J + 20 : Paiement
- J + 30 : Parution de la liste des clubs sur le Site Internet et le Journal + mail
- J + 45 : Parution de la liste des clubs sur le Site Internet et le Journal + retrait de 2 points avec sursis
- J + 60 : Retrait de 3 points avec sursis supplémentaires.

Ces points deviendront des points fermes si les clubs sont de nouveau en défaut de paiement pour le relevé n°2.

Les Districts recevront la liste des clubs sanctionnés pour ce relevé N°1.

Le Président remercie les Présidents de District qui relayent les informations auprès des clubs sur leur territoire pour inciter au paiement de ce relevé n° 1, qui est extrêmement important pour les finances de la Ligue.

✓ Commission restreinte des finances le 18 septembre et prévision de clôture du bilan 22/23 : Environ 112 500 euros d'excédent, soit un résultat voisin à celui de l'année dernière mais sans les aides COVID ! Une partie sera redistribuée aux districts.

Autre bonne nouvelle : le FC TVA (Fond de compensation de la TVA) sur les terrains sportifs a été rétabli cette année donc les clubs de Haute-Loire qui s'étaient émus de la disparition de ce dernier seront de nouveaux éligibles cette saison. Pour l'instant, l'Etat n'a pas précisé si ce sera rétroactif ou pas. La commission des finances est prévue le 13/11/2023.

Amende en cas de Forfait Général entre le 17 juillet et la reprise des compétitions.

Comme la saison dernière, le Président propose au Conseil de Ligue que l'amende infligée aux clubs qui préviennent de leur forfait général avant la reprise du championnat soit réduite à 300 €

→ Le Conseil de Ligue valide la réduction du montant de l'amende de 600 € à 300 € si le forfait général est déclaré entre le 17 juillet et la reprise des compétitions (à ajouter dans les tarifs de la LAuRAFoot). Mais il souhaite aussi que les forfaits dans les 3 dernières journées soient plus sévèrement sanctionnés. A étudier.

4. Compétitions.

✓ Point sur les Coupes.

Les tirages au sort du 4ème tour de la Coupe de France et de la Coupe de France Féminine ont eu lieu le 20 septembre au siège du Crédit Agricole Centre Est à Champagne au Mont D'or avec remise des équipements.

150 clubs étaient concernés et de nombreux clubs étaient présents à cette belle soirée.

Pierre LONGERE rappelle aux membres du Conseil de Ligue qu'ils sont automatiquement invités à assister à tous les tirages et particulièrement chez nos Partenaires.

Le tirage au sort du 5^{ème} tour (et de la Coupe de France Féminine) aura lieu au siège du Crédit Agricole Loire & Haute-Loire à Saint-Etienne le 4 octobre prochain.

Celui du 6^{ème} tour de la Coupe de France Masculine aura lieu dans les locaux de France 3 à Grenoble le 17 octobre prochain.

Le 2ème tour de Coupe Gambardella Crédit Agricole a lieu ce week-end des 23 & 24 septembre 2023.

Le 1er tour de la coupe LAuRAFoot aura lieu le dimanche 1er octobre 2023 avec 26 rencontres de cadrage.

✓ Point sur les Championnats.

Yves BEGON tient à remercier Richard DEFAY et les salariés du service Compétitions pour leur mobilisation à l'occasion des problèmes informatiques rencontrés sur les premières journées de championnat. A ce-jour, 2 matchs ont été reportés en seniors dont un en Coupe de France suite au décès d'un joueur.

A noter aussi, un match de l'Equipe de France Espoirs contre Chypre aura lieu le 17 octobre 2023 à Grenoble et servira de support pour la remise des diplômes du BMF & BEF.

5. Point DAP.

✓ Challenge national Futsal U18 Garçons et challenge national Futsal Féminin (Lilian JURY).

Le Président remercie Lilian JURY et Pierre BERTHAUD qui se sont saisis du dossier et ont pu faire un état des lieux précis de ce qui se faisait dans les territoires sachant que ces compétitions ne devaient pas perturber le calendrier des Districts.

A ce-jour :

1/ Challenge national Féminin Seniors Futsal:

Les Districts de l'Ain et l'Isère ne peuvent pas intégrer cette compétition.

2/ Challenge national U18 Garçons Futsal:

Spécificité dans le District de Lyon & Rhône concernant les licences.

D'autres Districts font part des complications à intégrer ces compétitions dans leur calendrier.

Lilian JURY propose de créer une cellule opérationnelle sous son autorité composée de : Didier ANSELME, Yves BEGON, Marino FACCIOLI, Patrick BELISSANT, Pierre LONGERE, Tony ARCHIMBAUT et/ou Nicole CONSTANCIAS.

Cette cellule se réunira très prochainement et soumettra ses propositions de format de compétition au cours d'un prochain Bureau Plénier pour donner un nombre de qualifiés cohérent par rapport à la grandeur de la LAuRAFoot.

Lorsque tout sera en place et que ces compétitions fonctionneront, cette cellule sera dissoute et l'organisation sera confiée aux Commissions en charge d'organiser les compétitions.

Concernant les modalités d'inscription et les spécificités dans certains Districts pour intégrer ces compétitions, Pascal PARENT propose de faire remonter toutes les interrogations à la cellule.

Dans les grandes lignes, une phase départementale qualifiera des équipes pour une phase régionale alimentée aussi par des clubs régionaux souhaitant s'inscrire.

✓ Suspensions et retraits de Labels.

Informé de décisions disciplinaires intervenues au cours de la saison 22/23 concernant certains clubs labellisés, après avis de sa Commission « Label » et selon les dispositions du Règlement des Labels FFF Jeunes, Féminines ou Futsal, il est proposé au Conseil de Ligue de prendre les sanctions suivantes :

Avertissements adressés aux clubs suivant avant suspension d'une saison ou retrait du label :

- o FBBourg Péronnas 01, label Jeunes 21/24 (6 mois suspension d'un joueur sénior)
- o Lyon La Duchère, label Jeunes 21/24 (6 mois suspension dirigeant sénior)
- o FC Espaly, label Jeunes 21/24 (6 mois suspension dirigeant sénior)
- o AS St Priest, label Jeunes 22/25 (5 mois suspension éducateur U14)
- o FC Bourgoin-Jallieu, label Jeunes 23/26 (18 matches suspension joueur U15)
- O. Valence, label Jeunes et féminin 23/26 (6 mois suspension dirigeant U16)
- Chassieu Décines FC, label féminin 22/25 (12 matches suspension dirigeant U15 F)

Demande de suspension du label pour 1 (une) saison (23/24) transmise au Bureau Exécutif de la LFA:

- Le Puy Foot 43, label Jeunes 23/26 (suspension 18 mois dirigeant sénior), maintien label féminin
- o CS Belley, label Jeunes 21/24 (suspension 10 mois d'un dirigeant sénior), maintien label féminin
- o Groupement Centre Dombes Football, label Jeunes 22/25 (10 mois suspension dirigeant sénior et 15 matches éducateur sénior)
- O Chassieu Décines FC, label Jeunes 22/25 (suspension 17 mois dirigeant U20 et 10 matches + 5 sursis joueur U20), maintien label futsal, maintien label féminin avec avertissement

Demande de retrait du label à effet immédiat transmise au Bureau Exécutif de la LFA :

- o Andrézieux-Bouthéon FC, label Jeunes 21/24, retrait (5 ans suspension pour 3 joueurs U18 *) et candidature à relabellisation possible seulement à partir de 25/26, maintien label féminin
- FC Vaulx en Velin, label Jeunes 21/24, label déjà suspendu lors de la saison 22/23, retrait (2 ans ferme + 1 an sursis éducateur U16) et candidature à relabellisation possible seulement à partir de 25/26
- FC Echirolles, label Jeunes 23/26, retrait (17 mois suspension éducateur U16 et 2 ans suspension joueur U16 + 9 mois joueur U16), et candidature à relabellisation possible seulement à partir de 26/27
- ES Liergues, label Jeunes 21/24, retrait (15 mois pour éducateur U17 et 18 ans joueur U17 + mise hors compétitions), et candidature à relabellisation possible seulement à partir de 25/26
- US Arbent-Marchon, label Jeunes 23/26, retrait (16 matches suspension éducateur U15 + 2 ans suspension joueur U15 + 25 matches suspension joueur U15) et candidature à relabellisation possible seulement en 26/27

(*) dont un ramené à (3) trois ans par la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire.

Pour rappel, ces demandes de suspension ou retrait du label seront transmises au BE LFA. Comme le précise l'article 6 du règlement du Label Jeunes FFF Crédit Agricole 2023, les décisions prises par le Bureau Exécutif de la LFA sont définitives et ne sont pas susceptibles de recours interne, par exception aux règles prévues notamment à l'article 188 des Règlements Généraux de la FFF.

Autres:

- DOMTAC, label Jeunes 19/22, non renouvelé (8 mois suspension éducateur U18) et candidature à relabellisation possible seulement à partir de 24/25
- Chaponnay-Marennes, label Jeunes 19/22 non renouvelé (suspension 5 ans éducateur U17) et candidature à relabellisation possible seulement à partir de 24/25.

Pris connaissance de la communication du représentant des clubs nationaux au Conseil de Ligue sur ce sujet, et après échanges, cette décision est adoptée à l'unanimité du Conseil de Ligue.

✓ Futnet.

Pierre BERTHAUD informe que Yannick GADEN sera au sein de l'ETR le référent régional en charge du développement de la pratique du Futnet.

6. Point Juridique.

✓ Nominations de deux nouveaux membres au Bureau Plénier.

Le Président rappelle les places restées vacantes par les démissions de Paul MICHALLET & Jacques VANTAL passant le nombre de membres au Bureau Plénier de 16 à 14.

Il propose de les remplacer par un membre de chaque secteur :

- Pascal PEZAIRE, secteur ouest.
- Chrystelle RACLET, secteur est.

→ Soumises au vote du Conseil de Ligue, ces 2 propositions sont validées à l'unanimité.

Le Président félicite Chrystelle RACLET et Pascal PEZAIRE, ces derniers seront convoqués le 2 octobre pour le prochain Bureau Plénier.

✓ Dérogations article 73 des Règlements Généraux de la FFF :

Les joueuses U16 F et U17F peuvent pratiquer en Senior dans les compétitions de District, dans la limite du nombre de joueuses U16 F et U17 F pouvant figurer sur la feuille de match, comme défini ci-après :

- District de l'Ain : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District de l'Allier : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District du Cantal: 1 U16 F et 3 U17 F.
- District Drôme-Ardèche : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Haute-Loire : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de Haute-Savoie et du Pays de Gex : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de l'Isère : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Loire: 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de Lyon et du Rhône : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District du Puy de Dôme : 1 U16 F et 3 U17 F.
- District de Savoie : 3 U16 F et 3 U17 F.

7. Questions et/ou points divers.

✓ Délégués de secteurs.

La liste sera transmise à tous les Districts, ces derniers devront la retourner avec les modifications et / ou ajouts pour la saison 2023/2024. Ces informations seront publiées sur le Site Internet de la LAuRAFoot.

✓ Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives : consommation énergétique.

Questionnaire à compléter, ce qui permettra d'avoir un audit gratuit des consommations électriques des bâtiments et terrains de notre ligue.

Pascal PARENT fera suivre le mail reçu à ce sujet aux Présidents de District afin qu'ils répondent directement pour leurs équipements.

✓ Jean-Marc SALZA : nominations d'observateurs d'arbitres.

Olivier BARNAUD (03).

Claude STRAMACCIONI (03) en provenance de Méditerranée.

→ Soumises au vote du Conseil de Lique, ces nominations sont validées.

✓ Réunions des clubs.

Lilian JURY rappelle les questions diverses auxquelles il s'est engagé à apporter des réponses :

- 1. Droits à l'image et vidéo d'un match.
- 2. Valorisation des jeunes arbitres au regard du Statut de l'Arbitrage lorsqu'il y a sureffectif de jeunes arbitres ; peut-on les valoriser au-delà des 2 mutés supplémentaires ?
- 3. Féminines : désignation de 3 arbitres officiels en R1 Féminine.
- 4. R3 : dérogation pour des jeunes joueurs qui suivent leurs parents dans le cadre d'une mutation professionnelle et arrivent dans un nouveau club avec le cachet mutation.

Les réponses seront apportées dès que possible.

✓ Hervé GIROUD-GARAMPON : entente entre 2 clubs jouant dans des districts différents.

2 clubs qui jouent dans le District de l'Isère ont eu validation de leur entente avec un club isérois qui joue dans le District de Lvon et du Rhône.

Hervé GIROUD-GARAMPON s'étonne de ne pas avoir été sollicité pour connaître la suite à donner à cette demande et souhaiterait qu'il y ait un échange entre les Districts avant toute validation.

Le District de Lyon & du Rhône, sur la bonne foi du club a accepté cette demande, alors que le District de l'Isère y était opposé.

→ Le Conseil de Ligue souhaite qu'à l'avenir chaque district soit consulté pour toute création d'entente interdistricts. L'avis favorable de chacun des districts sera nécessaire pour mener à bien le projet.

✓ Jeux Olympiques 2024.

Courrier reçu de la F.F.F. concernant le choix d'une date pour l'organisation d'une visio conférence à laquelle tous les Districts ainsi que le Directeur Général, le CTR et le CTRA doivent participer. Richard DEFAY enverra un Google Form à chacun pour convenir d'une date commune.

✓ FAFA.

Thierry CHARBONNEL, après conversation avec le Conseil Départemental du Cantal, signale des problèmes au niveau des subventions complémentaires au FAFA de la part de la Région pour les éclairages. A investiguer avec les services de la Région.

✓ I.F.F.:

Denis ALLARD informe que Joël MALIN est référent emploi de la Ligue et a participé aux divers travaux du Service Emploi Formation.

Joël MALIN suggère de s'adjoindre une partie du temps d'un salarié pour faire le relais sachant qu'il reste pilote sur ce dossier.

-&-&-&-&-&-&		
	La séance est close à 12 heures.	
Le Président,	Le Secrétaire Généra	al,
Pascal PARENT	Pierre LONGERE	